

LA LOCATION ACCESSION

LE CLOS DES LYS - VIGNEUX DE BRETAGNE

Le principe

La location-accession est une formule d'accession progressive à la propriété. Dès la remise des clés, vous occupez votre logement et vous versez une redevance composée d'un loyer et d'une part d'épargne.

A l'issue d'une période de location minimum (8 mois) et dans le respect des délais convenus au contrat, vous devenez propriétaire.

Les garanties

Vous bénéficiez d'une **double sécurisation** en cas de changement de vie familiale ou professionnelle durant les 15 premières années.

◆ **Une garantie de rachat du logement** au prix auquel vous l'avez acheté pendant les 5 premières années et les 10 années suivantes avec une diminution de 2.5% par an.

◆ **Une garantie de relogement** (sous conditions de ressources PLUS).

◆ **Une assurance revente**



Les avantages

Ce dispositif offre notamment les avantages suivants :

- ◆ Une **TVA réduite à 5,5%** (au lieu de 20%)
- ◆ Une **exonération de taxe foncière** sur la propriété bâtie pendant 15 ans
- ◆ **Pas de double loyer**, aucune avance de trésorerie, pendant la construction
- ◆ **Constitution d'une épargne**, à déduire de son achat
- ◆ Une **sécurisation de son achat** par des garanties (rachat, relogement, revente)

Les conditions

Dans le cadre de leur habitation principale, tous les ménages ayant des **revenus inférieurs aux plafonds ci-dessous** peuvent bénéficier de la location-accession (revenu fiscal de référence N-2).

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT	PLAFONDS DE RESSOURCES PSLA 2026 - ZONE B1
1	38 844 €
2	58 057 €
3	69 786 €
4	83 594 €
5 et +	98 956 €
6	111 359 €

Saint-Nazaire

30 av. Léon Blum
02 40 22 98 76
contacts@groupecisin.fr

Nantes

14 bd des anglais
02 40 40 25 00
nantes@groupecisin.fr